

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
18 mars 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29
Présents :	22
Pouvoir :	4
Votants :	26

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémy Roseau
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_03_09

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE - PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la ville de Pont-L'Evêque s'est engagée dans la réalisation d'un schéma directeur cyclable (axe 2 Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions, action n°4).

Levier important de la décarbonation des mobilités, l'augmentation des déplacements à vélo nécessite d'offrir une alternative sûre et fluide à l'usage de la voiture. Le schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC) est un outil qui permet aux collectivités de planifier le déploiement d'un réseau cyclable continu et sécurisé.

Il proposera des réponses aux besoins en aménagements cyclables (pistes cyclables, voies vertes, bandes cyclables, zones apaisées...), aux besoins en stationnements vélos, en services (vente, réparation, location,...) et à toutes les animations et actions de communication qui peuvent encourager et favoriser la pratique du vélo au quotidien afin d'en faire un mode de déplacement attractif.

Il agira également comme un outil de programmation et de gestion foncière en identifiant les parcelles à acquérir pour assurer la continuité des itinéraires communaux à mailler avec la Vélomaritime et la liaison avec la Sud Calvados. L'enveloppe prévisionnelle de l'étude est de 25 000 € HT.

Plan de financement prévisionnel HT au 26/11/2024 :

DEPENSES		RECETTES		
Etude		Département – Contrat de Territoire	80%	20 000€
25 000€		Autofinancement	20%	5 000€
Total HT		25 000 €	Total Recettes	25 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** la réalisation de l'étude estimée à 25 000€ HT
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département dans le cadre du contrat de territoire.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD

Le Maire

Yves DESHAYES

